



CSAL du 24/09/2024

Toutes les organisations syndicales étaient présentes hormis la CFDT-CFTC qui était absente le matin.

Ordre du jour :

- 1) **Approbation des PV des CSAL du 22/06/2023 et 29-30/06/2023**
- 2) **Retour sur expérience du poste de CMC (conseiller mobilité carrière) (pour information)**
- 3) **Présentation de la fermeture de la DR «Kennedy» l'après-midi (pour avis)**
- 4) **Evolution des modalités de fonctionnement de l'EDR (pour avis)**
- 5) **Point sur l'exécution budgétaire 2024 (pour information)**
- 6) **Questions diverses**

1) Approbation des PV des CSAL du 22/06/2023 et 29-30/06/2023 :

Les PV n'ont appelé aucune remarque.

Toutes les organisations syndicales présentes ont voté POUR

2) Retour sur expérience du poste de CMC (conseiller mobilité carrière) (pour info) :

Il y a 11 conseillers au niveau national.

Le bilan a été effectué de septembre 2023 à août 2024.

La mission du CMC est le pilotage de carrière des inspecteurs en interrégion Hauts de France - Normandie.

Les rendez-vous se déroulent en visio, présentiel ou par téléphone.

La visio est privilégiée car elle permet de partager des documents.

Il y a eu 26 échanges en présentiel. Les rendez-vous téléphoniques sont moins évidents à mener.

Le principal motif de saisine est l'accompagnement pour la réalisation de CV, lettre de motivation et préparation à l'entretien de recrutement.

Parmi les thématiques abordées figure l'accompagnement managérial avec souvent le positionnement du cadre A par rapport au chef de service ou son implication dans le service.

Le coaching interne est privilégié, car préféré par les cadres, mais il peut se faire également avec l'aide d'une société privée.

L'aide à la reconversion professionnelle concerne le secteur privé mais personne n'est jamais allé au bout.

L'UNSA estime qu'il n'est pas étonnant de voir les cadres demander de l'aide vu la multiplication des postes à profil.

L'UNSA demande à étendre ce dispositif aux contrôleurs et agents.

3) Présentation de la fermeture de la DR «Kennedy» l'après-midi (pour avis) :

C'est une demande de la direction, pas des collègues.

La DRFIP indique que :

Kennedy n'est pas un Centre des Finances Publiques, c'est une direction, donc il n'y a aucune raison d'ouvrir l'après-midi.

La caisse est accessible 5 jours par semaine à Kennedy le matin alors qu'à la Cité Marianne il n'y a que 3 matins.

Une 2ème personne sera prévue à l'accueil en cas de difficultés et le standard téléphonique sera assuré toute la journée.

L'UNSA regrette que la décision ait été prise sans étude sur les flux d'accueil de l'après-midi. Cela risque également de compliquer l'accès au bâtiment.

Toutes les organisations syndicales ont voté CONTRE (hormis la CFDT absente la matin)

4) Evolution des modalités de fonctionnement de l'EDR (pour avis) :

La DRFIP indique que chaque pôle métier va piloter ses EDR et que la règle sera le travail à distance avec des exceptions.

Pour l'UNSA c'est une restructuration de service et non une réorganisation, sinon pourquoi voter ?

Le travail en distanciel sur liste risque de rendre le travail inintéressant.

Le risque est important de perdre des collègues de l'équipe de renfort qui demanderont un poste fixe.

De plus, les départs en retraite de l'équipe ne seront pas remplacés, l'avenir de l'EDR est donc compromis.

Après suspension de séance, les organisations syndicales ont refusé de prendre part au vote !!

Avis des organisations syndicales du CSAL du 24/09/2024 :

Les organisations syndicales représentatives du CSAL de la DRFIP Nord constatent qu'il existe un désaccord avec la Direction sur le volet qualifié d'évolution des modalités de fonctionnement de l'EDR.

En effet, toutes les évolutions présentées sont constitutives d'une restructuration :

- modification du pilotage
- risques psychosociaux subséquents pour toute ou partie de l'EDR : isolement, perte de sens et perte d'autonomie.

Devant l'impossibilité d'aboutir sur un accord, l'ensemble des OS demande l'avis de l'ISST afin de statuer sur la qualification et les conséquences de la restructuration.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Pour vous abonner à notre lettre de diffusion, envoyez "ok unsa infos" par mail

Contact : unsa.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

blog local : <http://nord.unsadgfip.fr/>

page facebook : [UNSA DGFIP Hauts-de-France](#)

Site national : <https://www.unsafinances.org/unsa-dgfip/>



